

Collège doctoral de Bordeaux

Réunion du 16 janvier 2008
14h30 – 16h30

Compte-rendu

Etaient présents :

HARDOUIN Catherine
HENRIET Patrick
LABAT Nathalie
MARTHAN Roger
MICHALET Richard
PETIT Michel
NAGY Frédéric
RASCLE Nicole
SAINTOURENS Bernard
SERVANT Laurent
SOPENA Eric
VERLHAC Jean-Baptiste

Etaient excusés

BART François
BERGOUIGNAN Marie-Claude
CEREPI Adrian
GRARD Loïc
LANG Jochen
LY Nadine
RABATÉ Dominique
SADRAN Pierre

Frédéric Nagy indique qu'il terminera ses fonctions au sein de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 le 29 janvier 2008 et que Jean-Baptiste Verlhac, Vice-président du conseil scientifique de l'Université Bordeaux 1 Sciences Technologies, lui succède en tant que coordonnateur de la commission de prospective recherche.

Il sollicite la fourniture des dernières fiches synthétiques concernant les écoles doctorales en souhaitant que les indications concernant les différents financements lissés sur 4 ans soient fournies en pourcentage et en valeur absolue.

1 - Avancée des groupes de travail

Groupe doctorants conseils :

Laurent Servant sollicite un participant de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. Il souhaite que le recensement des conventions de doctorants-conseils en cours de signature sur le site puisse être fait rapidement. Il rappelle que la mission en entreprise est de 32 jours et qu'elle peut consister en de la consultance ou de la veille technologique...

Selon les termes de la circulaire de mise en place par le Ministère l'opération doit s'autofinancer d'année en année.

En effet, le financement complémentaire que les étudiants reçoivent à leur allocation doit être refacturé aux entreprises. Cela permet aux universités de reconstituer leur capacité de financement pour les années suivantes. Il est nécessaire de s'assurer auprès du Conseil Régional d'Aquitaine qu'il poursuit ce qui avait été mis en place du temps du monitorat en entreprises en permettant d'alléger cette charge de moitié pour les entreprises.

Laurent Servant regrette le retard en terme de communication pris sur ce dispositif.

Groupe formations transverses :

Frédéric Nagy pense qu'une formation transverse sur les bonnes pratiques de laboratoires, comme par exemple les cahiers de laboratoire, devrait être créée.

Groupe doctorat unique de Bordeaux :

Frédéric Nagy répercute les informations données par Jacques Derrien concernant le PRES Aix-Marseille. Ce dernier a indiqué que ce PRES, qui préfigure l'Université unique « Aix-Marseille Université » n'avait pas transféré les Ecoles Doctorales au PRES, mais que chacune d'elle est co-accréditée par les trois Universités membres fondateurs du PRES. Chaque diplôme délivré utilise un label « Doctorat de l'Université Aix-Marseille » sous lequel figure la mention de l'établissement qui délivre le doctorat.

Bordeaux 4 indique avoir adopté lors de son dernier conseil d'administration une modification de la maquette des diplômes de docteurs en ce sens.

Le label ne dessaisit par les établissements de la compétence de délivrance du diplôme.

Il est convenu que cela constitue une étape et qu'il faut maintenant obtenir des décisions identiques de l'ensemble des établissements.

Roger Marthan pose la question du recensement électronique des thèses et se demande si une action ne devrait pas être entreprise au niveau de l'Université de Bordeaux.

Groupe de travail « harmonisation » :

La question de l'harmonisation des pratiques des études doctorales (quota d'encadrement, durée des thèses, désignation des tuteurs) est posée.

Jean-Baptiste Verlhac rappelle qu'Aix-Marseille a engagé un travail en ce sens. Il propose de commencer à lancer une réflexion à ce sujet en prenant pour base le guide de l'évaluation de l'AERES et la grille qui a été distribuée. Cela permettra de faire évoluer le positionnement des écoles doctorales en généralisant de bonnes pratiques dans un objectif de plus grande qualité des formations doctorales.

Sont évoquées la venue de rapporteurs étrangers ou l'évaluation confidentielle des thèses.

Les questions pages 36-37 1e à 3d devront être étudiées par chaque école doctorale. Les réponses serviront de base à la réflexion.

2 - Gouvernance du collège

Frédéric Nagy et Jean-Baptiste Verlhac souhaitent désigner un animateur s'occupant des questions pratiques, réunions comptes-rendus... et de l'animation des relais avec les groupes de travail. Ils pensent qu'il pourrait s'agir d'un membre du collège ou d'un ancien directeur d'école doctorale même s'il est extérieur à ce collège.

Jean-Baptiste Verlhac indique que c'est le fonctionnement adopté par Aix-Marseille.

Un animateur permettrait au collège d'avoir une plus grande efficacité.

De plus cette fonction ne semble pas compatible avec la charge de coordonnateur de la commission recherche.

Il est également envisagé de partager les tâches entre les membres de la commission prospective recherche, formation doctorale et valorisation. Cela pourrait constituer une alternative concernant l'animation du Collège doctoral de Bordeaux.

Jean-Baptiste Verlhac indique que cela permettrait ainsi de « muscler le dispositif » sans pour autant multiplier les réunions.

Frédéric Nagy insiste sur l'importance de mettre en place une réelle convergence, le PRES est très attendu sur ce point. Il revient sur la venue le 11 janvier dernier de Monsieur Dhainaut de l'AERES. Le site Bordelais a été évalué positivement par le Ministère avec des points forts et des points à travailler. La recherche est au centre de l'activité des PRES et la formation doctorale est au cœur de la Recherche.

Pour prolonger la comparaison avec le site d'Aix-Marseille, Jean-Baptiste Verlhac indique que le site Bordelais dispose d'un contexte plus favorable (peu de domaines de concurrence entre établissements, site unique). En revanche, les trois établissements du PRES Aix-Marseille ont décidé de co-accréditer toutes leurs écoles doctorales. Il ajoute que les 2 sites sont au même niveau d'avancement, bien qu'Aix-Marseille ait déjà désigné un directeur de la recherche.

Frédéric Nagy fait ses adieux. Il remercie les membres du collège doctoral de Bordeaux pour le travail accompli et exprime le ferme espoir d'une progression rapide vers une structure très harmonisée dans le PRES.

Son sentiment personnel est que le site bordelais devrait nécessairement évoluer à terme vers une seule université. Notamment dans le domaine de la recherche, la nécessité de travailler sur plusieurs établissements devient de plus en plus évidente, et un établissement unique devrait grandement favoriser le développement des disciplines à l'interface. . Beaucoup des problèmes actuels, qui sont surtout des problèmes de gouvernance, seraient résolus plus facilement dans le cadre d'un établissement unique.

Il est proposé une périodicité de deux mois pour les réunions.

La prochaine réunion du collège doctoral de Bordeaux est prévue pour le 11 mars à 14h30.